



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures à destination du secteur viticole

Question au Gouvernement n° 3002

Texte de la question

MESURES À DESTINATION DU SECTEUR VITICOLE

M. le président. La parole est à M. Philippe Huppé.

M. Philippe Huppé. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture.

M. Pierre Cordier. Le ministre connaît déjà la question.

M. Aurélien Pradié. N'en changez pas : cela le troublerait !

M. Philippe Huppé. La France est une grande nation viticole : elle représente environ 16 % de la production mondiale de vin ; le secteur emploie 558 000 personnes et compte 85 000 exploitations. Il faut soutenir cette grande nation, car elle se porte mal. La taxe instaurée par le président Trump entravait nos exportations ; le covid-19 a achevé de fermer nos débouchés extérieurs.

M. Pierre Cordier. C'est laborieux !

M. Philippe Huppé. Dans le même temps, la consommation de vin a diminué dans toute la France. Celle-ci garde donc son vin ; or un vin qui n'est pas bu dès à présent ne sera pas bu ensuite.

M. Pierre Cordier. Monsieur le ministre, encouragez la consommation de vin !

M. Thierry Benoit et M. Charles de Courson . Monsieur le président, rouvrez la buvette !

M. Philippe Vigier. Permettez-nous de boire un coup ! (*Sourires.*)

M. Philippe Huppé. Cet été, nous ne remplissons pas nos soutes de voitures, nous ne boirons pas le vin qui n'a pas encore été consommé. Les viticulteurs s'en alarment, ce que je comprends très bien : les caves sont encore pleines alors que la prochaine vendange s'annonce. Monsieur le ministre, la France doit rester une grande nation viticole. Pour cela, nous avons besoin de distiller ces vins sans emploi. Nous sommes évidemment satisfaits des 140 millions d'euros promis à ce titre, mais il nous semble important que vous puissiez, au besoin, compléter cette somme.

J'attends une réponse de votre part : l'État serait-il prêt à faire un peu plus, si cela s'avérait nécessaire ?

J'aurai une seconde question, tout aussi importante, concernant l'Europe : comptez-vous solliciter son aide, qui me semble indispensable ? (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

– M. Fabrice Brun applaudit également.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Pierre Cordier. Il va encourager la consommation d'alcool !

M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Il n'y a pas de naïfs dans cette assemblée : si le coprésident du groupe d'études Vigne, vin et œnologie me pose une question en pleine crise sanitaire, je me doute qu'elle concernera la viticulture. Vous voyez, j'avais vu juste mais il suffisait de réfléchir un peu. (*Sourires et applaudissements sur divers bancs.*)

M. Pierre Cordier. Bravo ! Il est malin, ce Didier Guillaume !

M. Philippe Vigier. Quel talent !

M. Pierre Cordier. Vous êtes perspicace ! C'est pour cela que vous êtes ministre !

M. Didier Guillaume, ministre. Cette question est importante. C'est vrai, la filière vitivinicole est immense puisqu'elle rassemble plus de 80 000 exploitations. Elle a beaucoup souffert, en particulier de la décision unilatérale prise par les États-Unis de taxer de 25 % l'importation des vins français.

M. Jean-Luc Mélenchon. Et on a répliqué ? Rien du tout !

M. Didier Guillaume, ministre. De nombreuses exploitations se retrouvent en grande difficulté, aussi travaillons-nous à créer un fonds de solidarité pour répondre aux conséquences de la taxe américaine.

M. Thibault Bazin. Où en êtes-vous, d'ailleurs ? On patine, au niveau européen, madame de Montchalin !

M. Didier Guillaume, ministre. Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises avec la filière. La plus importante de ces réunions a rassemblé Bruno Le Maire et Olivier Dussopt qui représentait Gérald Darmanin.

Nous savons que nous devons aider cette filière et nous le ferons en prenant des mesures spécifiques à deux niveaux – je répondrai ainsi à la question de Mme Sylvia Pinel.

Tout d'abord, nous réfléchissons à un dispositif d'exonération et non pas de report de charges. En effet, nous n'avons pas pris la décision de fermer la filière viticole mais lorsque les restaurants ne peuvent ouvrir, lorsque les salons des vins ne peuvent se tenir, lorsque les visites dans les caveaux sont interdites, les entreprises viticoles ne travaillent plus et subissent les conséquences de la fermeture des autres secteurs économiques.

M. Patrick Hetzel. C'est le même problème pour la bière. Il faut aider les brasseries !

M. Didier Guillaume, ministre. Le Gouvernement a donc décidé d'associer cette filière au secteur des cafés-hôtels-restaurants pour les faire bénéficier de la mesure d'exonération de charges. Nous sommes à l'œuvre.

Mme Valérie Beauvais. Il serait temps !

M. Aurélien Pradié. C'était bien la peine de connaître la question avant !

M. Didier Guillaume, ministre. Par ailleurs, le vin est un produit qui se stocke jusqu'à, du moins, ce que les cuves soient pleines.

M. Pierre Cordier. Si le vin vieillit, il sera meilleur. (*Sourires.*)

M. Didier Guillaume, ministre . Nous réfléchissons à un dispositif de distillation de crise de 2 millions d'hectolitres de vin, pour le moment. Nous avons prévu une clause de revoyure et les mesures définitives seront prises la semaine avant la Pentecôte.

Soyez assurés que le Gouvernement, dans son ensemble, se soucie de la prospérité de la filière vitivinicole et prend des mesures pour la sauver. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Patrick Hetzel. Il faudra faire pareil pour la filière brassicole !

M. Philippe Vigier. Monsieur le président, à boire !

Données clés

Auteur : [M. Philippe Huppé](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3002

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 mai 2020](#)